

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-15 du 25 Janvier 1985

portant nomination de Lieutenants
Stagiaires au grade de Lieutenant des
Forces Armées Populaires du Bénin au
titre de l'année 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU Le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU L'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU La Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU Le décret N° 85-14 du 25 Janvier 1985, portant nomination de Soldats de 2^e classe au grade de Lieutenant Stagiaire des Forces Armées Populaires du Bénin;
- SUR Proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires du Bénin,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 9 Janvier 1985,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés au grade de Lieutenant pour compter du 1er Octobre 1984, les Lieutenants-Stagiaires dont les noms suivent :

I PILOTES

- GBAGUIDI Cocou
- LALY Zinsou
- N'TIA F. Sylvain

.../...

III MECANICIENS

- AFFOUDA Richard
 - AYISSOTODE Emile
 - ALLOSOHOUN Roger
 - KPOHIZON Sènnanou
 - OROU GANI Koni.

Article 2.- Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires du Bénin et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, le 25 Janvier 1985

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Président du Conseil
 Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et de
 l'Economie,

Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDFAP-MFE 8
 AUTRES MINISTERES 13 SGCEN 4 SPD 2 IGE ET SES SECTIONS 4 DPE-DLC-
 INSAE 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 EMG/FAP 4 EM/FSP 4 CAB MIL/PR 4 DSI/
 FAP 4 INT. 8 JORPB 1.-